

ample réduction. Je puis m'abuser, mais je crois et espère que les travaux du Sénat seront utiles à la Commission de vérification qui mènera son enquête dans tous les services administratifs.

Mon honorable ami prétend qu'il faudrait faire appel à des hommes d'affaires qui enquêteraient dans les différents départements et vérifieraient les dépenses du ministère des Travaux publics et de celui des chemins de fer. Quelle que puisse être la commission qui sera instituée, et quel que puisse être le groupe d'hommes d'affaires auquel il sera fait appel, leurs conclusions devront être ratifiées par le gouvernement et le Parlement. J'attire l'attention de mon honorable ami sur la situation suivante: durant les nombreuses années qu'il a été ministre, il doit avoir accompli une œuvre analogue, mais la guerre sévissait alors, et l'argent avait peu de valeur. C'était l'orgie. Nous devons modérer notre ardeur, aujourd'hui que nous devons acquitter la note. Mon honorable ami a assisté à des séances du Conseil, et il a étudié les prévisions budgétaires comme il a minutieusement examiné chaque article du budget, toutes les semaines. Ce comité comptait parmi ses membres des hommes d'affaires qui pouvaient apporter le poids de leur expérience dans l'étude et la solution des problèmes qui leur étaient soumis. Je puis affirmer à mon honorable ami que pendant de nombreuses semaines ce gouvernement a étudié et pesé chaque article de la dépense, et il pourra juger de notre œuvre quand le budget sera déposé. Les compressions effectuées le satisferont.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Je suis heureux de vous l'entendre dire.

L'honorable M. DANDURAND: Or, il nous aurait été impossible d'équilibrer le budget, sans avoir auparavant comprimé les dépenses. Il existe toutefois des dépenses qui peuvent paraître importantes et que réclament toutes les régions du pays. Je me suis posé la règle qu'elles doivent à l'heure actuelle être indispensables ou rémunératrices. Mon honorable ami sait qu'un Cabinet composé de quinze ou seize membres représentant les diverses provinces et en étroite contact avec la population, ne peut pas toujours partager les vues du représentant de cette Chambre. Il y a des exigences sur lesquelles ils sont plus renseignés que lui. Il y a des obligations qu'ils estiment devoir être remplies. L'horizon individuel est limité. Les représentants des Communes dans le Cabinet ont leurs propres notions des affaires et des besoins de leurs provinces respectives.

Mon honorable ami a signalé le grave malaise qui règne dans le pays. Il doit néanmoins reconnaître que l'ensemble des condi-

tions est favorable. Notre commerce et nos exportations ont augmenté. Notre système de transport s'est amélioré. Le travail est général et, cette année, la main-d'œuvre n'a même pas suffi à la demande. Les finances publiques sont en meilleur état. La déclaration que nous sommes en mesure de faire en est la preuve. Nos revenus se sont accrus pendant que nos dépenses ont diminué. Mon honorable ami doit naturellement accepter cette déclaration en l'absence des prévisions budgétaires. Je désire qu'il examine avec soin le budget qui sera bientôt déposé. Je sais qu'il y a des ombres au tableau. Je sais que nous avons le problème d'émigration, mais il est facile de l'expliquer. Dans les centres urbains des Etats-Unis, les salaires sont doubles des salaires payés au Canada. Le salarié éprouve donc la tentation de franchir la frontière. Sur nos fermes, dans nos centres ruraux, un certain malaise et un certain mécontentement se sont manifestés. Il n'est pas difficile d'en trouver le motif. Dans beaucoup d'endroits la production a augmenté, mais les prix ont diminué. Les Canadiens qui ont traversé la ligne ne sont pas des travailleurs agricoles, car la situation agricole n'est guère meilleure aux Etats-Unis qu'au Canada. Ils se sont dirigés vers les villes.

L'honorable M. DAVID: Et vers les centres manufacturiers.

L'honorable M. DANDURAND: Mon honorable ami ajoute vers les centres manufacturiers. Il ne doit cependant pas oublier que le manque de main-d'œuvre aux Etats-Unis a un motif. Et elle a pour cause l'interdiction virtuelle ou la vaste restriction de l'immigration des pays européens, mais non du Canada. Les Canadiens ont donc profité de l'occasion refusée aux salariés de l'Europe. Il existe dans nos centres ruraux un certain mécontentement qu'il faut attribuer à l'élévation des prix durant la guerre et au bien-être qui s'en est suivi. Les prix sont redevenus normaux et ont été ramenés aux niveaux d'avant-guerre, mais le coût des articles ne s'est pas abaissé en proportion. Il est très facile de relever son budget personnel ou domestique, il n'est pas aussi facile de le diminuer. Les salaires payés à la main-d'œuvre dans les villes et aux employés de chemins de fer sont l'un des principaux éléments du malaise actuel dans notre champ économique. Je ne récrimine pas. Par suite des conditions de guerre, ces employés ont obtenu de fortes augmentations de salaires, et ils se sont opposés à toute diminution. Je me borne à exposer un fait. Ils réclament le droit de conserver ces augmentations, parce que le coût de la vie n'a pas baissé. Pourquoi les blâmerais-je s'ils

L'hon. M. DANDURAND.